

REVISION DES LISTES ELECTORALES CERTIFICATION DES TABLEAUX RECTIFICATIFS

CANTON	REDESSAN
COMMUNE	CASTILLON DU GARD

TABLEAU N° 1

(à dresser pour le 10 janvier 2018)

Ce document doit être :

- * intégralement rempli
 - * revêtu du timbre de la mairie
 - * revêtu de la signature des trois membres de la commission administrative
- * être déposé avec ses intercalaires informatiques au format image (PDF ou autres) dès le 11 janvier 2018
sur la plate-forme e-listelec
- (les intercalaires informatiques sont l'édition des listes nominatives des personnes inscrites et des personnes radiées)

CE PREMIER TABLEAU contenant..... soixante et uneRECTIFICATIONS
(inscrire en toutes lettres le TOTAL des additions et des radiations)
opérées sur la liste électorale a été dressé par la Commission instituée par l'article L . 17 du code électoral

Nombre d'inscrits au 6 juin 2017	<u>1298</u>
Additions	<u>29</u>
Radiations	<u>32</u>
Total au 10 janvier 2018	<u>1295</u>

Timbre de la Mairie



Fait à... Castillon du Gard, le 10 janvier 2018.

SIGNATURES

du Délégué de l'Administration D. PAUNE	du Délégué du Tribunal de Grande Instance G. PERIER	du Maire J-L BERNE